

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 24 SEPTEMBRE 1892

No. 14

NOTRE COLLABORATION

Les événements qui viennent de se succéder depuis trois semaines, et qui ont donné au CANADA-REVUE une influence toujours croissante et une circulation sans cesse grandissante, nous ont obligé à certaines modifications dont la plus apparente a été de supprimer la publication de la liste de nos collaborateurs.

Nous avons pensé que le système de collaboration serait compris comme il doit l'être, sans engager ceux qui l'appliquent à plus de responsabilité qu'ils n'en veulent assumer eux-mêmes, en créant une foule d'individualités juxtaposées qui produisent un moyen terme entre le journalisme impersonnel et personnel, en constituant le journalisme multipersonnel.

Dans cet effort nous avons échoué, en partie par la faute de quelques collaborateurs, en partie par suite des manœuvres comminatoires de certain membre du gouvernement en quête d'exécutions à commettre, et désireux, pour le soin de ses intérêts particuliers, de se faire valoir dans un certain milieu.

Du moment où le principe de la collaboration était incompris par les uns, et menacé par les autres, ce qu'il y avait de mieux à faire pour nous était de renoncer à ce projet que nous avions caressé, et de retomber dans les vieux errements.

Nous n'avions pas le droit d'exposer nos amis aux coups de leurs propres voisins grincheux, et encore moins de risquer de leur voir arracher le pain de la bouche par le despotisme d'un renégat de toutes les causes nobles, hypo-

crité exploiteur des choses saintes, contempteur de la morale comme de la décence.

L'acte innommable commis par un ministre qui n'hésite pas dans le journal qu'il commande de menacer de destitution cinq employés publics, pour le seul fait d'être signalés comme collaborateurs éventuels d'une revue indépendante en politique, est certainement la plus grande indignité à laquelle nous ayons encore assisté dans le pays ; et comme écrivains et journalistes, nous sommes heureux de faire part à monsieur le ministre du profond mépris dans lequel le tiennent tous les gens de lettres.

Le même individu qui a charge de protéger les lettres dans notre province avait d'ailleurs donné la mesure de ce qu'on pouvait attendre de lui, en percevant sur les comptes de tous les écrivains dont les livres avaient été achetés par le gouvernement, une retenue de dix pour cent qui s'est élevée à quinze pour cent à l'égard de ceux qui étaient moins bien en cour.

L'attitude ainsi prise nous obligeait à supprimer des indications destinées primitivement à informer le public, mais qui devenaient un instrument d'information contre nos camarades.

Nous en revenons au procédé impersonnel ; le CANADA-REVUE prenant seul la responsabilité des articles qui ne portent pas de signature connue.

Les pseudonymes qui couvrent les noms de nos collaborateurs continueront à subsister au bas de chacun des articles de genre dont ils se sont fait une spécialité.

Ces pseudonymes sont d'ailleurs assez transparents pour que le public intelligent qui lit le